

Monsieur le Commissaire,

À la suite de notre conversation, au cours de laquelle vous avez su apporter des réponses très claires, notamment sur la nature des Grands Site d'Occitane par rapport aux Sites Patrimoniaux Remarquables, je me permets de mettre par écrit quelques points.

Tout d'abord, je souhaite faire partie de la commission locale SPR, en tant que guide conférencier, dans l'optique d'apporter mes connaissances et de les partager. J'ai fait un mail en ce sens à Monsieur le Maire de Mirepoix.

J'ai presque terminé le récolement des protections des monuments et objets de Mirepoix, donc monuments classés et monuments inscrits, ainsi que des objets classés ou inscrits au titre d'objets. La liste est très longue, selon les diverses bases d'informations du patrimoine. Il me semblerait judicieux de porter cette liste à la connaissance du plus grand nombre, peut-être par le biais du bulletin municipal, afin que les mots et les lieux ou objets fassent sens, et afin de sensibiliser un maximum de personnes.

Je sais qu'il y a déjà dans Mirepoix et aux alentours, des panneaux porteurs d'informations historiques, à l'initiative du Pays d'art et d'histoire. Est-il envisageable de signaler la valeur historique d'une maison particulière, comme l'ancien grenier du sel où vécut et travailla Pierre Pol Riquet, par exemple, afin justement de montrer aux habitants et aux visiteurs que Mirepoix n'est pas qu'une « petite ville de bois et de torchis », comme c'est inscrit sur le site des Grands Sites d'Occitane ? ... Il y a eu des réalisations architecturales de valeur à chaque siècle, je trouve dommage de ne présenter Mirepoix que comme « ville médiévale ».

Je reviens au site de la Fontaine des Cordeliers. Comme je l'ai dit lors de la réunion, ce site a un régime hybride : situé sur une propriété privée, il est d'accès public, par le chemin de Saint-Aulin (à travers une haie ... ), sans passer, bien sûr, par la cour de la propriété elle-même. Si un fléchage plus explicite est envisagé, il faudra impérativement envisager aussi une sécurisation : sous la voûte, il y a un bassin et un puits, sans grille de protection. Ce site n'est pas classé, selon la base gouvernementale pop.culture.gouv, mais seulement inscrit.

Pour le moment, voilà les points auxquels j'ai réfléchi.

Bien à vous,

Martine Rouche